

PÔLE RESSOURCES
DIRECTION RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION
MISSION RELATIONS SOCIALES
RÉF : PRESS-DRH-RS/JB/CB/AB/LB

Comité Technique commun du 10 Mars 2017 **RELEVÉ DES AVIS**

Affiché et diffusé le 17/03/2017

REPRESENTANTS DE L'AUTORITE TERRITORIALE

POUR LA MÉTROPOLE :

Titulaires : M. Hubert CHARDONNET, M. Pascal HERVE, Mme Brigitte LE MEN, M. Joël BOSCHER (*excusé*), Mme Laurence QUINAUT, M. Jim BOSSARD, M. Gildas PIQUET.

Suppléants : M. Jean-Yves CHIRON (*excusé*), Mme Laurence BESSERVE (*excusée*), M. Samuel DUBOIS, M. Antoine BLANCHET (*excusé*), Mme Réjane GUYOMARD-BELHOMME (*excusée*), Mme Sylvie TEXIER (*excusée*), Mme Régine GÉRARD (*excusée*).

POUR LA VILLE DE RENNES ET SON CCAS :

Titulaires : Mme Jocelyne BOUGEARD, M. Tristan LAHAIS (*excusé*), M. Frédéric BOURCIER (*excusé*), Mme Geneviève LETOURNEUX (*excusée*), Mme Katja KRUGER, Mme Claudine PAILLARD (*excusée*), M. Cyrille LOMET, M. Gildas LE GUERNIGOUL.

Suppléants : M. Jacques MONNERIE, M. Eric FOSSEMBAS, M. Erwan CADRAN, M. François MESURE (*excusé*), Mme Maëlle DANIAUD (*excusée*), Mme Isabelle MORILLON, Mme Catherine CLOAREC CADIOU (*excusée*), M. Marc DELAUNAY (*excusé*).

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Elus CFDT : Titulaires : M. Hervé HAMON, Mme Régine MARCHAND, Mme Marion GILBERT (*excusée*), Mme Estelle SAMSON, M. Yannick DELAMAIRE, Mme Corinne CLARET (*excusée*).

Suppléants : M. Olivier BARBET, M. Dominique MILLET, Mme Elisabeth DANIEL POIRIER, M. Hervé BOUSSION, Mme Isabelle MILLET (*excusée*), Mme Serena LENEVEU (*excusée*).

Elus CGT : Titulaires : Mme Christine LESUR, M. Philippe CHAVROCHE, Mme Isabelle JEGOU (*excusée*), M. Denis LOISEAU (*excusé*).

Suppléants : Mme Catherine GUERIN, M. Jean-Louis BERTHELOT (*excusé*), M. Sebastian MACIAS (*excusé*), M. Frédéric BUAN (*excusé*).

Elus SUD : Titulaires : Mme Josiane FICHER (*excusée*), M. Dan JENSEN (*excusé*), Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK.

Suppléants : M. Gérard GENDROT, Mme Gwenaëlle REMBERT AUDRAIN (*excusée*), Mme Michèle BAUCHE.

Elus UNSA : Titulaire : M. Christophe LE FLOCH.

Suppléante : Mme Nolwenn BENOIT (*excusée*).

Elus FO : Titulaire : M. Jérôme JOURDAN.

Suppléant : M. Emmanuel GUIHUR (*excusé*).

INFORMATIONS PREALABLES

Pour la CFDT, mesdames Marion GILBERT et Corinne CLARET sont respectivement remplacées par messieurs Olivier BARBET et Dominique MILLET.

Pour la CGT et l'UGICT-CGT, madame Isabelle JEGOU est remplacée par madame Catherine GUERIN. Monsieur Denis LOISEAU n'est pas remplacé. La CGT et l'UGICT-CGT ne disposent donc que de 3 voix délibératives.

Pour SUD, madame Josiane FICHER et monsieur Dan JENSEN sont respectivement remplacés par monsieur Gérard GENDROT et madame Michèle BAUCHE.

DÉCLARATIONS PREALABLES

Madame LESUR (CGT) intervient au sujet de l'actualité chargée de la semaine et sur la journée du 8 mars, notamment l'absence de réception le soir pour les agents empêchés de se rendre à la réception du midi.

Monsieur JOURDAN (FO) aborde les différents points de vue des organisations syndicales sur les sujets du PPCR et de l'Agenda Social et évoque une prise de parole du syndicat FO au prochain conseil municipal sur ce sujet.

Monsieur HAMON (CFDT) affirme la position de la CFDT sur les négociations en cours dans le cadre de l'Agenda Social.

POINT 1 : DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Madame Katja KRUGER et monsieur Jérôme JOURDAN sont respectivement désignés comme secrétaire et secrétaire-adjoint de séance.

POINT 2 : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 20 JANVIER 2017 (AVIS)

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur le **procès-verbal du 20 janvier 2017** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			

Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

POINT 3 : PÔLE INGENIERIE SERVICES URBAINS : DOSSIERS 2017 (INFORMATION)

Les principaux projets de l'année 2017 pour les directions du pôle Ingénierie et Services Urbains sont présentés par monsieur FAYSSÉ.

Parmi eux figurent notamment :

- la définition d'un schéma directeur pour la direction de l'Assainissement,
- la ligne B du métro et la finalisation du futur plan de déplacements urbains pour la direction de la Mobilité et des Transports,
- la modernisation de l'unité de Valorisation Énergétique pour la direction des Déchets et des Réseaux d'Energie, la réalisation de plusieurs équipements comme le Conservatoire ou le centre des congrès pour la direction du Patrimoine Bâti,
- l'aménagement d'espaces publics tels que les prairies Saint-Martin ou les Portes Mordelaises pour la direction des Jardins et de la Biodiversité,
- l'intégration du nouveau périmètre et la programmation des travaux de voirie pour la direction de la Voirie.

Les membres du Comité Technique commun ont pris acte de ces informations.

POINT 4A : PÔLE INGENIERIE SERVICES URBAINS : MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME (AVIS)

Lors de la mise en place de l'organisation par pôle de la direction générale unique des deux collectivités, la direction du pôle Ingénierie et Services Urbains avait été confiée à un responsable assisté d'un directeur adjoint. Ce dernier conservait, outre une autorité directe sur deux directions, la direction du projet Métro, pour le compte de Rennes Métropole.

En accord avec la Maire et le Président, il a été convenu que l'actuel directeur adjoint assurera prioritairement la mission de maîtrise d'ouvrage de la ligne b du métro automatique en tant que conseiller spécial auprès du Directeur Général des Services. Il exercera également une mission de coordination des services dans le domaine de la logistique urbaine.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'organisation actuelle a permis de faire travailler de manière de plus en plus étroite des directions issues de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole pour préparer l'évolution des compétences en particulier dans le domaine de la mobilité et mieux coordonner les interventions sur le domaine public. Le rapprochement des entités a permis également d'identifier des possibilités d'optimisation pour prendre en charge les nouvelles orientations politiques définies.

Il est envisagé une modification de la direction du pôle Ingénierie et Services Urbains :

- Suppression de la fonction de directeur adjoint du pôle, le directeur du pôle reprenant l'ensemble des fonctions de direction,
- Transfert des autres membres de l'équipe de la direction adjointe vers les directions opérationnelles. Cinq agents sont concernés :
 - 1 assistante de direction et 1 chargée des affaires générales à la direction Mobilité Transports,
 - 1 chargée de missions au service Métro Investissements Transports,
 - 1 chargée de missions au service Réseaux de transport,
 - 1 chargé des affaires juridiques et des procédures à la direction des Déchets et réseaux d'énergie.
- Rattachement du poste de chargé de suivi des suivis des délégations de service public, conventions STAR et gestion handistar au Service Réseaux de Transports.

En effet, le suivi de la délégation de service public STAR – handistar était réalisé au niveau de la Direction Mobilité Transports, alors que le suivi des conventions et tarifs relevait du Service Réseaux de Transports. Le poste de l'agent chargé de ces missions était donc réparti entre les deux entités.

La mise en place de ce nouvel organigramme est prévue en mai 2017.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **la modification de l'organigramme du pôle Ingénierie et Services Urbains** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			6	
M. Hervé HAMON			X	
Mme Régine MARCHAND			X	
Mme Estelle SAMSON			X	
M. Yannick DELAMAIRE			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Dominique MILLET			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT			3	
Mme Christine LESUR (CGT)			X	
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)			X	
Catherine GUERIN (UGICT-CGT)			X	
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Pour l'UNSA			1	
M. Christophe LE FLOCH			X	
Pour FO			1	
M. Jérôme JOURDAN			X	
TOTAL DES VOIX	3		11	

POINT 4B : PÔLE INGÉNIERIE ET SERVICES URBAINS – DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI: MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME (AVIS)

En janvier 2016, le Service Architecture et Patrimoine (SAP) de Rennes Métropole a été scindé en deux entités :

- La Construction, renommée Service Pilotage des Investissements (SPI), rattaché au Pôle Ingénierie et Services Urbains (PISU).
- La Maintenance du Patrimoine Bâti, renommée service Maintenance du Bâti Communautaire (MBC), rattaché à la Direction du Patrimoine Bâti (DPB).

Par ailleurs, la direction de la Direction du Patrimoine Bâti et l'unité Marché Affaires juridiques (MAJ) ont été mutualisées le 1^{er} janvier 2016 suivi au 1^{er} janvier 2017 par les unités Maintenance Entreprises (ME), Maintenance Sécurité Energie (MSE) et Parc Auto (PA). (cf. Comité Technique du 18 novembre 2016, rapport "Mutualisation des services : nouvelle étape et révision de la convention").

Dans un objectif de rapprochement géographique, l'équipe du service Maintenance du Bâti Communautaire a été transférée sur le site de la Direction du Patrimoine Bâti au 12, rue de Viarmes en septembre 2016.

Les missions remplies par les unités Maintenance Entreprises, Maintenance Sécurité Energie et le service Maintenance du Bâti Communautaire sont comparables et portent à la fois sur les travaux de restructuration et d'exploitation maintenance externalisés ; la seule distinction porte sur le périmètre d'intervention : le patrimoine de la ville de Rennes pour l'unité Maintenance Entreprises et Maintenance Sécurité Energie et le patrimoine de Rennes Métropole pour le service Maintenance du Bâti Communautaire.

Du fait de la mutualisation et dans un souci de cohérence opérationnelle, il est proposé de rattacher les activités du service Maintenance du Bâti Communautaire au sein des unités Maintenance Entreprises et Maintenance Sécurité Energie de la Direction du Patrimoine Bâti avec une affectation des agents proportionnelle au plan de charge ce qui se traduit par :

- un poste de technicien territorial et un poste adjoint administratif avec un profil de poste mixte (secrétariat et comptabilité) à l'unité Maintenance Entreprises
- deux postes de techniciens territoriaux et un poste d'adjoint administratif comptable à mi-temps jusqu'à fin 2017 à l'unité Maintenance Sécurité Energie, le poste d'adjoint technique étant positionné à la régie.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation est prévue mi-mars 2017.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la modification de l'organigramme de la direction du Patrimoine Bâti :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO			1	
M. Jérôme JOURDAN			X	
TOTAL DES VOIX	13		1	

POINT 4C : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS ET DES MOYENS GENERAUX : MUTUALISATION DE LA DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS, DE LA DIRECTION DES MOYENS GENERAUX ET DE LA CELLULE MOBILIER DU SERVICE MAINTENANCE REGIE DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE BATI (AVIS)

Lors du Comité Technique du 18 novembre 2016, la mutualisation des Directions des Approvisionnements, des Moyens Généraux et de la cellule Mobilier du service Maintenance Régie de la Direction du Patrimoine Bâti au sein d'une Direction a été annoncée : la **direction des Moyens et des Achats**.

L'objectif de cette nouvelle direction est de simplifier la vie quotidienne des services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole via la mise en œuvre d'un "guichet unique" pour l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice des missions des services, en regroupant la gestion des moyens matériels (fournitures administratives, impression de documents, vêtements de travail, mobilier ...) et en harmonisant les procédures entre la Ville et la Métropole.

Simultanément à la création de cette nouvelle direction, le dispositif métropolitain REGATE (Rennes Groupement Achat Territorial) est lancé, s'appuyant juridiquement sur deux centrales d'achat : métropolitaine et communale. Il sera piloté par le service Achats créé au sein de cette nouvelle direction.

Une démarche collective et participative a permis de définir le nouvel organigramme de cette direction ainsi que l'organisation des missions les plus impactées par la nouvelle organisation, soit les deux missions transversales que constituent l'Administration et les Finances, ainsi que le nouveau service Achats.

L'organisation proposée est la suivante :

- Mission Administration : 5 agents polyvalents répartis sur les deux sites : Cleunay et Hôtel de Rennes Métropole.
- Mission Finances : 5 agents positionnés sur le site de Cleunay.
- Service Achats : 14 agents positionnés à l'hôtel de Rennes Métropole.

Le service Achat se compose de trois missions (méthodes / Ressources ; Fournitures / Équipements / mobiliers / prestations ; denrées alimentaires / hygiène / pharmacie / prestations) et assurera également l'approvisionnement pour les services de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la mutualisation de la Direction des Approvisionnements, de la Direction des Moyens Généraux et de la Cellule Mobilier du service Maintenance Régie de la Direction du Patrimoine Bâti :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO			1	
M. Jérôme JOURDAN			X	
TOTAL DES VOIX	13		1	

POINT 4D : PÔLE RESSOURCES - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME (AVIS)

L'organisation de la direction des Ressources Humaines a connu plusieurs changements depuis plus d'un an, rendus nécessaires par des départs, ou bien souhaités afin de mieux répondre aux enjeux RH de nos collectivités. C'est le cas pour la création des missions Temps de Travail et Relations Sociales, issues de l'ancien service relations sociales.

De nouvelles modifications, dans son organisation et son fonctionnement, ont été amorcées, avec notamment la réorganisation de la mission recrutement, avec en parallèle le renforcement de la mission Parcours professionnels, la mise en place de la mission Responsabilité Sociale de l'Employeur, ou plus récemment les ajustements au sein de la mission Formation s'agissant du service Emploi et Compétences. Pour le service Paie Carrières, le passage progressif en gestion intégrée constitue aussi une évolution majeure.

De nouveaux départs au sein de la direction des Ressources Humaines sont intervenus et/ou sont programmés. Ils invitent de nouveau à réfléchir à des ajustements de l'organisation.

De nouveaux ajustements de l'organisation de la direction des Ressources Humaines sont aujourd'hui, nécessaires, au regard principalement de plusieurs départs en retraite. Ces départs sont en effet l'occasion de repenser l'organisation de certaines missions, et constituent aussi l'occasion pour la direction des Ressources Humaines de réinterroger les moyens affectés en vue d'envisager, si possible, des redéploiements vers d'autres services.

Ainsi, les évolutions suivantes sont proposées et/ou envisagées :

- Rattachement du poste de chargé de Ressources Humaines au DGA en charge du pôle Ressources,
- Redéploiement du poste de chargé de la veille et du conseil juridique et affectation de ses missions au poste de responsable de l'administration générale et du secrétariat aux élus, placé directement auprès du directeur des Ressources Humaines et ayant donc un rôle transversal,
- Réorganisation du service Finances Ressources en deux missions distinctes, rattachées directement au directeur des Ressources Humaines :
 - o Une mission en charge des prestations sociales et ARE
 - o Une mission budget et SIRH
- Redéploiement d'un poste de conseiller en mobilité de la mission Parcours Professionnel en poste de chargé de la Responsabilité Sociale de l'Employeur, en charge de l'accompagnement des services civiques, objectif emploi public ou encore de suivi de la labellisation AFNOR,
- Réflexion sur la mission Formation dans le cadre de la réorganisation du fonctionnement de l'équipe par secteurs.

En parallèle de ces ajustements, une réflexion globale sur l'organisation de la Direction des Ressources Humaines à moyen/long terme est réalisée notamment au travers de la démarche d'animation managériale qui interroge les axes d'amélioration pour le fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'organisation de la direction des Ressources Humaines :

	Pour	Contre	Abstention	Avis défavorable
Pour la CFDT		6		
M. Hervé HAMON		X		
Mme Régine MARCHAND		X		
Mme Estelle SAMSON		X		
M. Yannick DELAMAIRE		X		
M. Olivier BARBET		X		
M. Dominique MILLET		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		

Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD		2		
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK		X		
Mme Michèle BAUCHE		X		
Pour l'UNSA		1		
M. Christophe LE FLOCH		X		
Pour FO			1	
M. Jérôme JOURDAN			X	
TOTAL DES VOIX		12	1	

* Monsieur GENDROT ayant quitté la séance, SUD ne dispose plus que de 2 voix délibératives.

POINT 4E : PÔLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, CULTURE – DIRECTION CULTURE : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL : MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL (AVIS)

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes est un établissement proposant des actions d'éducation artistiques en milieu scolaire et périscolaire, des cursus d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre et une saison d'action culturelle avec plus de 150 manifestations chaque année. Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes mène ces actions pour 3 000 enfants sur le temps scolaire et périscolaire et compte près de 1 600 élèves inscrits dans ses cursus. Sa saison d'action culturelle a attiré l'an dernier près de 20000 spectateurs.

Les principales évolutions qui traversent les établissements d'enseignement artistique que sont les conservatoires concernent :

- La diversification des dispositifs pédagogiques
- La diversification des disciplines et esthétiques enseignées
- La multiplication des partenariats.

La problématique est donc de définir les conditions et les moyens nécessaires pour accompagner la mise en œuvre et la réussite du projet d'établissement en mettant en place une organisation et une répartition des missions et activités qui contribuent à répondre aux transformations mentionnées ci-dessus. En outre, il est nécessaire de préparer l'articulation d'une activité développée sur 2 sites (site Hoche et quartier du Blosne à horizon 2020).

Le CRR de Rennes compte **116 agents** répartis de la manière suivante :

- **27 agents** pour le pôle direction, administration/ technique, dont 3 agents en reconversion et 1 contrat aidé ; le tout correspondant à 21,3 ETP,
- **89 agents** (71,55 ETP) pour le pôle enseignement (Musique, Danse, Théâtre répartis en 13 départements pédagogiques).

En septembre 2016, une 1^{ère} étape a été menée avec la création d'un poste de directeur adjoint (par transformation du poste de Responsable du pôle administratif). Il s'agit donc de poursuivre ces évolutions structurantes.

Il est proposé :

- de recruter un cadre de direction (catégorie A) « responsable des parcours pédagogiques et de la relation usagers » (par transformation d'un poste de catégorie B vacant) afin de renforcer l'équipe de direction de l'établissement sur les missions de direction des études et de relation à l'utilisateur. Son périmètre d'intervention se déclinera sur 2 volets principaux :
 - assurer la définition, la mise en œuvre et l'actualisation du projet pédagogique de l'établissement
 - coordonner l'organisation et la planification des activités sur le registre des procédures internes et des démarches à mener par l'utilisateur

- de constituer une équipe de direction élargie favorisant la transversalité dans la mise en place du projet d'établissement. Actuellement composé de 3 personnes serait progressivement élargie à un effectif de 7 cadres permettant de disposer d'une vision à la fois plus précise mais également plus transversale et davantage partagée des projets structurant l'activité de l'établissement. Cet élargissement s'effectuera par la voie de transformations de poste ou d'extension du périmètre des missions des agents concernés.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **la modification de l'organisation de la direction du Conservatoire à Rayonnement Régional** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	13			

POINT 5A : PÔLE INGENIERIE SERVICES URBAINS – DIRECTION DE LA VOIRIE – SERVICE EXPLOITATION – EVOLUTION DE L'ORGANISATION ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (AVIS)

Suite à la prise en direct de la compétence voirie par Rennes Métropole, il est nécessaire de définir et mettre en place une organisation et un aménagement du temps de travail pour les plateformes de voirie. En effet, les rythmes et horaires de travail étaient variables d'une collectivité à une autre.

Le service Exploitation de la direction de la Voirie (DVE) compte 17 unités de travail :

- 4 sites de bureaux,
- 10 antennes voirie-paveur,
- 1 antenne Signalisation Horizontale (SH),
- 1 antenne Signalisation Verticale (SV),
- 1 antenne Serrurerie-Forge / Mobilier Urbain (SF-MU).

Des groupes de travail ont permis de réaliser un état des lieux des horaires et des cycles de travail. Un sondage auprès des agents concernés a ensuite été réalisé pour fixer les horaires de travail.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Un rythme de travail correspondant à 37h30 / semaine sur l'année mais tenant compte de la saisonnalité : optimisation de la durée du travail en été et période d'hiver calée sur l'organisation de la viabilité hivernale,
- La mise en place d'un crédit d'heures alimenté durant la période estivale, période de plus forte activité. Ce régime est similaire à celui de 37h30,
- Des demi-journées équilibrées au ¼ d'heure près.

La mise en œuvre du règlement OATT est prévue au 20 mars 2017.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'OATT du Service Exploitation de la Direction de la Voirie :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD		2		
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK		X		
Mme Michèle BAUCHE		X		
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	11	2		

POINT 5B : PÔLE INGENIERIE SERVICES URBAINS – DIRECTION DE LA VOIRIE – ORGANISATION ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE TERRAIN DE L'UNITE PROPRETE (AVIS)

Dans le cadre du dispositif "Temps et travail" validé par la Ville de Rennes le 14 décembre 2001, le service propreté et fêtes (DVPF) a élaboré son dispositif d'organisation et d'aménagement du temps de travail en 2004, puis l'a fait évoluer en 2009 avec des nouvelles propositions préparées en concertation avec les agents et leurs encadrants pour améliorer les prestations fournies aux usagers et les conditions de travail des agents.

En 2016 la Ville de Rennes a mené une réflexion sur le travail du dimanche. Dans ce cadre un protocole d'accord a été signé. Pour tendre vers une homogénéisation des pratiques sur le travail du dimanche et pour permettre un respect de la

règlementation du temps de travail en toutes circonstances, le service Propreté et Fêtes a revu son organisation du travail en intégrant le travail des samedis et des dimanches dans le cycle de travail pour l'ensemble des agents.

Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- Modification des cycles de travail avec intégration des samedis et dimanches,
- Mise en place d'un crédit d'heures alimenté par les périodes de forte activité,
- Définition des modalités d'établissement des plannings des samedis et des dimanches et de la souplesse donnée aux agents pour effectuer des inversions sur leurs samedis et/ou dimanches travaillés,
- Définition des événements qui engendrent des besoins en heures supplémentaires et des modalités pour positionner les agents sur ces heures.

De plus, un avenant au protocole relatif au travail du dimanche du 23 novembre 2016 est réalisé.

Il prévoit notamment, pour les agents de l'unité Propreté, l'attribution d'une indemnité par dimanche réellement travaillé et inclus dans le cycle de travail, une bonification sous forme de repos compensateur (ou indemnisation forfaitaire de substitution) et enfin une indemnité de compensation s'appuyant sur la rémunération réellement perçue par les agents sur 3 ans. Cet avenant ne concernera pas les jours fériés restant traités en heures supplémentaires, ni les quelques dimanches pouvant aussi être traités en heures supplémentaires.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'OATT des agents de terrain de l'Unité Propreté :

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			6	
M. Hervé HAMON			X	
Mme Régine MARCHAND			X	
Mme Estelle SAMSON			X	
M. Yannick DELAMAIRE			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Dominique MILLET			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX	3	4	6	

POINT 6 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION – SERVICE EMPLOI ET COMPÉTENCES : 2016 – EMPLOI – CRÉATIONS, SUPPRESSIONS, TRANSFORMATIONS ET REDÉPLOIEMENTS DE POSTES (AVIS)

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur les créations, suppressions, transformations et redéploiements de postes :

POUR RENNES MÉTROPOLE

Les créations et les redéploiements

POLE RESSOURCES

Direction Moyens Généraux

- Création d'un emploi d'attaché.e par redéploiement d'un emploi de rédacteur.trice au sein de cette même direction

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			6	
M. Hervé HAMON			X	
Mme Régine MARCHAND			X	
Mme Estelle SAMSON			X	
M. Yannick DELAMAIRE			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Dominique MILLET			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD		2		
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK		X		
Mme Michèle BAUCHE		X		
Pour l'UNSA			1	
M. Christophe LE FLOCH			X	
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX		6	7	

POLE INGENIERIE ET SERVICES URBAINS

Direction des déchets et des réseaux d'énergie

- Création de trois emplois d'adjoint.e technique ou d'adjoint.e administratif.ve (selon le recrutement)

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	13			

Direction de la Mobilité et des Transports

Service Réseaux de transport

- Création d'un emploi d'ingénieur.e par redéploiement d'un emploi d'adjoint.e administratif.ve de la Direction de la Culture

	Pour	Contre	Abstention	Avis défavorable à l'unanimité
Pour la CFDT		6		
M. Hervé HAMON		X		
Mme Régine MARCHAND		X		
Mme Estelle SAMSON		X		
M. Yannick DELAMAIRE		X		
M. Olivier BARBET		X		
M. Dominique MILLET		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD		2		
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK		X		
Mme Michèle BAUCHE		X		

Pour l'UNSA		1		
M. Christophe LE FLOCH		X		
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX		13		

Service Mobilité urbaine

- Création d'un emploi d'ingénieur.e par redéploiement d'un emploi d'adjoint.e administratif.ve de la Direction de la Voirie

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	10	3		

Les transformations de poste

POLE RESSOURCES

Direction Moyens Généraux

Service Imprimerie

- Transformation d'un emploi d'adjoint.e technique en un emploi de technicien.ne

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	13			

POLE INGENIERIE ET SERVICES URBAINS

Direction de la Mobilité et des Transports

Service Réseaux de transport

- Transformation d'un emploi de rédacteur.trice en un emploi d'adjoint.e administratif.ve

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT		6		
M. Hervé HAMON		X		
Mme Régine MARCHAND		X		
Mme Estelle SAMSON		X		
M. Yannick DELAMAIRE		X		
M. Olivier BARBET		X		
M. Dominique MILLET		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			

Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	1		
M. Christophe LE FLOCH	X		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	7	6	

POUR LA VILLE DE RENNES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Redéploiement

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Direction Insertion et Aides à la Population

- Création d'un emploi d'adjoint.e administratif.ve par redéploiement d'un emploi d'agent social de la Direction Personnes Âgées

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT	6		
M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Olivier BARBET	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		3	
Mme Christine LESUR (CGT)		X	
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X	
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X	
Pour SUD		2	
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK		X	
Mme Michèle BAUCHE		X	
Pour l'UNSA	1		
M. Christophe LE FLOCH	X		
Pour FO		1	
M. Jérôme JOURDAN		X	
TOTAL DES VOIX	7	5	

Avis favorable

Transformations

POLE SOLIDARITE, CITOYENNETE, CULTURE

Direction de la Culture

- Transformation d'un emploi de rédacteur.trice en un emploi de professeur d'enseignement artistique

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	13			

POLE INGENIERIE ET SERVICES URBAINS

Direction des Jardins et de la Biodiversité

- Transformation d'un emploi d'agent de maitrise en un emploi de technicien.ne

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	3			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			

Mme Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	2			
Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	13			

POINT 7 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION – MISSION RELATIONS SOCIALES : SUITES À DONNER AUX AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE ET QUESTIONS DIVERSES

Suites à donner

Les suites abordées par les organisations syndicales sont les suivantes :

- Le bilan du fonctionnement du musée des Beaux-Arts, l'indemnité kilométrique vélo, la logistique aux Champs Libres et la prime de découché (CFDT)
- La protection sociale complémentaire, l'OATT des Bibliothèques Municipales et le temps de trajet sur la pause méridienne (UGICT-CGT)

Questions diverses

Les points abordés par les organisations syndicales sont les suivants :

- Les résultats et les modalités de mise en œuvre de la bourse de mobilité (UGICT-CGT)
- Les pratiques abusives entre délégués syndicaux de différentes organisations syndicales (UNSA)
- Les pratiques abusives de certains syndicats dans l'exercice du droit de grève (CFDT)

Clôture de séance à 12h05.